

Le métier. Le technicien supérieur en ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement.

Il assure différentes fonctions : expertise et conseil technologiques, organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, animation, formation, et communication professionnelle.

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social...

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Technicien supérieur
en économie
sociale familiale
(BTS ESF)

irts
languedoc-roussillon
institut régional du travail social

Domaines d'activités. Les emplois pour ces professionnels se situent dans différentes structures publiques et privées notamment : associations tutélaires, associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social, organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative du logement, structures des bailleurs sociaux, structures d'insertion par activité économique, services en prévention santé.

BTS économie sociale familiale

Diplôme d'Etat de niveau III / Formation sur 2 ans / à Montpellier
3ème année CESF possible sans sélection après ce BTS (*)

Pour candidater

Conditions d'accès

Pour être candidat au BTS ESF, il faut :

- Soit être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence,
- Soit suivre des études en terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Sous contrat d'association avec le ministère de l'Éducation nationale, le lycée technique privé de l'IRTS participe à la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur post bac de l'académie de Montpellier.

Pour vous inscrire dans notre établissement, vous devez donc suivre la procédure sur le portail de l'éducation nationale suivant :

www.admission-postbac.fr

Calendrier

Inscription > janvier / mars
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Une formation théorique et pratique

> 1610 heures de formation théorique :

- Module 1 : Expertise et conseil technologiques (776 h.)
- Module 2 : Animation, formation (247 h.)
- Module 3 : Communication professionnelle (90 h.)
- Module 4 : Travail en partenariat institutionnel et inter-institutionnel (154 h.)
- Module 5 : Gestion de la vie quotidienne dans un service ou un établissement (140 h.)

+ LVE (langue vivante étrangère) : 116 h.
+ actions professionnelles : 87 h.

> 13 semaines de formation pratique (455 h.)

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Éducation nationale.
Cette formation est définie par l'arrêté du 31 juillet 2009.

Statut étudiant : carte d'étudiant, bourse possible sous conditions de ressources...

+ d'infos

www.irts-lr.fr

04 67 07 02 41 / beatrice.cussigh@irts-lr.fr

- > Renvoi pour l'inscription sur www.admission-postbac.fr
- > Infos complémentaires : frais de scolarité, résultats...
- > Modalités particulières (VAE).
- > Autres : compléments d'infos sur le métier, vie étudiante...

+ d'infos

(*) Les candidats qui ont effectué ce BTS ESF à l'IRTS-LR ont la possibilité d'intégrer la troisième année CESF à l'IRTS-LR sans sélection